

RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

- RÉSUMÉ MODIFIÉ OCTOBRE 2010

**PROGRAMME D'ÉTUDES AU BACCALAURÉAT
EN PSYCHOLOGIE**

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

**REMIS À LA DIRECTION DE LA FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES**

**PAR LE
COMITÉ D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE,**

COMPOSÉ DE

Guylaine Côté, professeure, Département de psychologie

Laurence D'Arcy-Dubois, représentante des étudiants

Caroline Goulet, représentante des chargés de cours

Jean-François Roberge, professeur, Faculté de droit

Claude Charbonneau, professeur responsable du programme (depuis juin 2009)

François Courcy, professeur responsable du programme (juin 2005 à décembre 2008)

**DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE
SHERBROOKE, OCTOBRE 2010**

RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS

- Le dernier rapport d'évaluation périodique de ce programme a été publié en 1995. Au cours des 14 dernières années, le doctorat est devenu l'exigence pour accéder à la profession, la demande de services psychologiques a augmenté alors que le milieu fait face à une pénurie imminente de professionnels, et les étudiants de la génération Y ont remplacé ceux de la génération X.
- Le programme de baccalauréat en psychologie de l'Université de Sherbrooke est l'un des programmes les plus contingentés en psychologie au Québec. Nous accueillons les étudiants depuis plus de 30 ans dans une structure de formation les préparant à devenir de futurs psychologues et la réputation de ce programme est excellente, sinon la meilleure chez les étudiants. En regard des données disponibles, l'équipe d'enseignement et d'encadrement atteint les objectifs actuels du programme. Malgré tous les efforts consentis à maintenir cette réputation, certains résultats doivent être améliorés :
 - Un étudiant sur trois quitte le programme avant son terme;
 - Un étudiant sur trois seulement est admis dans un doctorat menant à l'Ordre des psychologues du Québec et deviendra psychologue;
 - Parmi nos diplômés, 18% reçoivent des prestations de chômage et, parmi ceux en emploi, seuls 29% occupent un emploi en lien avec leur formation;
 - La compétition suscitée par l'entrée au doctorat est source de stress, d'anxiété, de maladie et d'actes antisociaux;
 - Les méthodes pédagogiques d'enseignement et d'évaluation traditionnelles ne suffisent plus à préparer de façon optimale à l'entrée au doctorat ou à la poursuite d'études supérieures dans les universités.
- Devant ces résultats, le comité d'évaluation de programme cible quatre enjeux et les soumet à l'auto-évaluation présentée dans ce rapport :
 - Le placement des diplômés
 - La rétention des étudiants
 - La qualité du climat d'études
 - La diversification des méthodes pédagogiques
- Au cours de la démarche, nous avons sollicité l'avis des professeurs, des chargés de cours, de la direction facultaire, des étudiants, des membres du personnel universitaire et de nos partenaires et directeurs de programmes connexes à la psychologie sur ces enjeux en recourant à des méthodes variées et en procédant à des analyses qualitatives et quantitatives. Peu importe les groupes d'acteurs et les méthodes utilisées, les opinions sur les quatre enjeux convergent clairement.
- Les 16 recommandations du comité se déclinent selon trois axes de développement prioritaires : informer et responsabiliser les étudiants à l'égard de leur cheminement, maximiser la qualité de la formation en offrant des conditions d'études optimales et faciliter l'insertion des diplômés dans la population active (études supérieures et marché de l'emploi).

RECOMMANDATIONS

En regard de la formulation des recommandations, le travail du comité est de proposer des solutions **réalistes, pratiques, opérationnelles** et **déoulant clairement des réponses aux enjeux** ou questions formulées lors du prédiagnostic. Ces critères ont accompagné le travail du comité à tous les instants de sa réflexion. Cela dit, le comité s'est également efforcé de faire place à un maximum de **créativité** afin d'apporter des solutions nouvelles aux problèmes existants. Qui plus est, lors des discussions entourant leur travail, les membres du comité ont démontré un souci important à l'égard de l'**efficacité** anticipée de ces recommandations proposées. Ces critères se sont, de plus, enchâssés dans la logique du **respect des champs de compétence** du comité. Finalement, le comité s'est montré **prudent** dans ses propositions, souhaitant à l'occasion faire place à une plus longue réflexion en mandatant spécifiquement des comités pour réfléchir aux implications de changements majeurs.

5.1 AXES DE DÉVELOPPEMENT ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des résultats et les discussions menées par les membres du comité dans la foulée de la rédaction des présentes recommandations font ressortir trois besoins de la clientèle-étudiante : le besoin de se qualifier pour une profession, celui d'apprendre autrement et, enfin, être mieux informés afin de se responsabiliser envers son parcours de formation. Devant ce classement, les membres proposent des recommandations alignées sur ces besoins qui transcendent souvent les enjeux précités et répondent même souvent à plus d'un à la fois. Nous avons donc regroupé l'ensemble de nos recommandations selon trois axes de développement : l'information, la pédagogie et le placement.

Pour chacun de ces axes, nous précisons des objectifs desquels découleront les recommandations. Ensuite, les recommandations sont formulées succinctement, étant précédées d'un argumentaire soutenant leur pertinence et leur importance.

5.1.1 Axe de développement 1 : Informer davantage les étudiants de la réalité des études et du travail ainsi que des débouchés en psychologie.

Objectifs généraux:

- *Outils les étudiants en regard de leurs choix de carrière et de leur parcours de professionnalisation.*
- *Faire circuler l'ensemble des informations recueillies auprès des différentes personnes et instances à toutes les personnes concernées, et ce, sur une base systématique.*

Comme le mentionnent nombre d'intervenants et les étudiants eux-mêmes, il demeure toujours étonnant de constater l'effet de surprise des étudiants au contact avec la formation de premier cycle en psychologie. Cet effet ne date pas d'hier. Étudier en psychologie demande une somme de connaissance importante avant de rencontrer le premier « vrai client » ou de réaliser une première intervention auprès d'une équipe en difficulté. Une proportion de nouveaux étudiants semblent également surpris de la réalité des études à l'égard de l'admission au doctorat, bien que cette information soit facilement accessible par différents médias (par exemple, sites Internet) et dans l'ensemble de nos activités de socialisation (par exemple, portes ouvertes). Nous entendons également des versions changeantes sur cette réalité selon les personnes consultées et les institutions. Un dépliant papier ou électronique rassemblant l'ensemble des « choses à savoir avant d'entrer » apparaît en ce sens répondre à un besoin immédiat. Selon le principe de la description réaliste d'emploi (Rynes, 1991), et de façon analogue avec l'approche utilisée dans nos interventions actuelles, le message principal reviendrait à décrire de façon factuelle et informative

la réalité des études en psychologie. Sans chercher à décourager les futurs étudiants, cette information aurait pour objet de susciter une réflexion sérieuse et un engagement informé de l'étudiant dans notre programme et en regard de cette profession. Ces documents pourraient également offrir différentes ressources susceptibles d'assister les futurs étudiants dans leur cheminement. Les études menées sur le principe de la description réaliste d'emploi indiquent par ailleurs les bienfaits de cette approche, laissant place à des candidats engagés, dont le contrat psychologique avec l'équipe et sa direction est clair et réaliste. Ces mesures mènent de plus à des taux de départs volontaires plus faibles que lorsque les candidats ne sont pas exposés à cette condition. Nous croyons donc qu'une large diffusion des informations à connaître sur les études en psychologie et la profession de psychologue aurait des retombées bénéfiques pour notre programme. Nous formulons donc une première recommandation à cet égard :

Recommandation 1: *Développer un dépliant informatif et des documents promotionnels utilisant différents médias afin de décrire la réalité des études et du travail ainsi que les débouchés en psychologie au Québec et le distribuer aux futurs étudiants québécois des réseaux collégial et universitaire.*

Tout le monde ne lit pas les dépliants informatifs, même si ceux-ci se retrouvent à différents endroits stratégiques du cheminement collégial et universitaire. Accueillir les étudiants à leur entrée avec une gamme complète d'informations permet de s'assurer que tous ont l'information nécessaire à leur intégration dans le présent programme. Cette semaine d'intégration est également l'occasion d'outiller les étudiants en leur offrant des formations et informations préparatoires à la réussite et à l'expérience des études en psychologie. Cela pourrait se faire entre autres via le programme *Passeport réussite*¹ de notre université. Les différents intervenants utiles à la responsabilisation des étudiants envers leur réussite pourraient également avoir une tribune pour s'adresser aux nouveaux étudiants. Nous pensons entre autres aux professionnels du Service à la vie étudiante, comme l'équipe du Service d'orientation. Enfin, cette activité pourrait s'avérer un endroit de socialisation pour les nouveaux venus, provenant à 75% de l'extérieur de la région.

Recommandation 2: *Accueillir les étudiants admis au programme lors d'une semaine d'intégration.*

Bien informés et activement à la recherche d'alternatives, de programmes de spécialités ou d'emplois à la fin de leur programme, les étudiants bénéficieraient grandement d'une semaine d'orientation et choix de carrière. Au cours de cette semaine, plusieurs intervenants présents répondraient aux questions, aux préoccupations et aux demandes d'informations de nos étudiants en plus de faire connaître de nouvelles alternatives. Enchâssée avec la programmation de cours hivernale, cette semaine d'activité arriverait exactement au moment où les finissants doivent faire des choix et des demandes d'admission ou des démarches de recrutement. Elle serait également l'occasion de maintenir le dialogue avec nos partenaires institutionnels et les employeurs. Cette semaine d'activités contribuerait donc au rayonnement de ce programme.

Recommandation 3: *Offrir sur une base annuelle et récurrente une semaine d'activités sur l'orientation et le choix de carrières disponibles avec un baccalauréat en psychologie.*

¹ <http://www.usherbrooke.ca/vie-etudiante/autres-services/passeport-reussite>

Ces rencontres sont la soupape de bien des pressions, frustrations et incompréhensions des étudiants et du personnel enseignant. Les semaines d'accueil et d'orientation répondront en bonne partie aux questions habituellement soulevées lors de ces rencontres, mais les plus personnelles ou situationnelles resteront bien présentes. Réunis de façon informelle dans le cadre d'un midi discussion, plusieurs thèmes ou points de discussion sont abordés en présence du responsable de programme, des membres du comité de programme et de l'association étudiante. Les étudiants y viennent exprimer leur opinion et soulever différentes questions qui les turlupinent. Les discussions qui s'en suivent permettent de calmer les frustrations, de recadrer des perceptions et de démentir bien souvent de fausses rumeurs. C'est également l'occasion de prendre le pouls de la situation et de connaître les étudiants de notre programme. Tous constatent un adoucissement du climat après ces rencontres. Déjà présente, cette recommandation a donc pour but d'officialiser et d'enraciner cette pratique, mais aussi de rendre ce mécanisme disponible lorsque la situation l'exige, ce qui est nouveau.

Recommandation 4 : *Maintenir les rencontres annuelles d'échange avec les étudiants, l'association étudiante et la direction du programme. Offrir aux étudiants de demander, au besoin, une telle rencontre lorsque des informations importantes doivent être échangées.*

Peu d'informations précises sont disponibles sur une base régulière sur la réalité professionnelle de nos diplômés ou des personnes ayant quitté le programme. Le Projet Relance apporte en ce sens une information précieuse et utile, bien que générique, sur leur situation. Dans la visée de rendre le comité de programme mieux outillé pour agir en continu sur cette réalité et les préoccupations soulevées par la présente démarche, nous souhaitons solliciter l'opinion de nos diplômés et étudiants sur une base plus régulière. Ce mécanisme s'avèrera utile afin de poursuivre le travail d'implantation des changements nécessaires indiqués dans le présent rapport.

Recommandation 5 : *Effectuer, sur une base bisannuelle, un recensement des parcours professionnels et académiques des diplômés du baccalauréat en psychologie. L'année de recensement ne devrait pas être la même que le Projet Relance de l'Université de Sherbrooke.*

5.1.2 Axe de développement 2 : Maximiser la qualité de l'enseignement offert aux étudiants du programme en offrant des conditions d'études optimales.

Objectif général : Créer un programme de formation intégrée, c'est-à-dire à cours enchaînés vers la construction des savoirs, offrant un enseignement de première qualité où les étudiants ayant les meilleures aptitudes à devenir psychologues se démarqueront et où l'ensemble des étudiants auront les opportunités d'apprentissage nécessaires à leur insertion et à leur maintien dans la population active (étudiants ou travailleurs).

Les recommandations découlant de ce deuxième axe de développement visent à apporter des améliorations significatives sur deux aspects du programme actuel. Le premier volet concerne la structure du programme. Le second s'attache à l'amélioration du climat d'études.

Structure du programme

La sixième recommandation découle de l'entrée en vigueur des nouvelles finalités de la formation au premier cycle. L'avènement de ces nouvelles finalités coïncident également avec l'exigence de la formation doctorale comme critère d'accès à la profession. Les programmes de doctorat menant à la profession de psychologue comportent des exigences d'admission élevées et requièrent une préparation de plus en plus spécifique. Les candidates et les candidats qui sauront se qualifier par leur parcours de formation, d'expériences et de connaissances de pointe maximiseront leurs chances d'être admis aux programmes convoités. Afin de se démarquer, notre programme devrait

offrir l'opportunité aux étudiants de préparer leur admission à ces programmes (doctorat en psychologie et maîtrise dans des programmes connexes) en développant un programme de formation offrant la possibilité de se spécialiser, d'amorcer une formation préparatoire à un changement de domaine d'études ou de préparer un passage sur le marché du travail.

Nous croyons que le comité de programme est l'équipe la mieux placée pour mener à terme ce mandat. Le comité de programme se compose de représentants des professeurs et chargés de cours et des étudiants. Ce comité est bien placé pour réfléchir de façon active et rendre compte de ses décisions aux instances auxquelles il est subordonné. Le mandat octroyé serait en somme de développer un programme de formation intégrée comportant des cheminements de spécialisation (clinique, organisationnel, recherche). Le bénéfice principal de ces modifications serait d'encadrer et de maximiser la préparation des étudiants aux cycles supérieurs d'études en psychologie dans des programmes spécialisés et dans des programmes passerelles.

Recommandation 6 : *Mandater le comité de programme afin de revoir la structure du programme et d'en arriver à établir une vision intégrée de ce programme et de chacun des cheminements qui en découlent. Deux méthodes devraient être privilégiées pour ce faire :*

- 1) *Créer des profils de formation spécialisés préparant les étudiants à l'entrée au doctorat dans différents champs disciplinaires de la psychologie.*
- 2) *Faciliter le passage à la maîtrise dans des programmes partenaires (passerelles) ou sur le marché du travail.*

Les acteurs sont divisés sur la pertinence ou la faisabilité des stages pratiques au cours de la formation initiale. Cela dit, personne ne rejette du revers de la main cette éventualité ou l'accepte sans condition. Cette réalité commande donc un examen plus approfondi avant de statuer. Quoique des universités offrent des cours, expériences ou activités similaires, le département de cette université aura l'occasion de réfléchir sur l'apport de tels stages dans le cadre d'une formation préparatoire et aux implications de cette nouvelle méthode pédagogique dans la formation de premier cycle. Sans présager du dénouement, le comité d'évaluation de programme suggère que ce comité réponde du comité de programme afin d'alimenter sa réflexion sur la révision de la structure du programme eu égard à la structure des cheminements (recommandations 6.1 et 6.2). Nous croyons qu'une centralisation des informations servira à la proposition d'un programme intégré.

Recommandation 7 : *Créer un comité consultatif dont le mandat sera d'examiner la pertinence et, le cas échéant, la meilleure avenue pour l'insertion de stages dans le programme.*

Il est toujours délicat de proposer des lignes directrices quant aux méthodes pédagogiques d'enseignement et d'évaluation aux enseignants responsables de cours. L'enseignant demeure la personne la mieux placée pour prendre cette décision. Il pourrait également s'avérer prématuré d'offrir ces recommandations alors que nous suggérons préalablement de réfléchir à la structure du programme. En ce sens, le comité recommande de mobiliser les enseignants en regard des nouvelles orientations que prendra le programme et souhaite leur offrir le soutien nécessaire

Recommandation 8 : *Effectuer une analyse de besoins dans le but d'offrir de l'aide pédagogique aux enseignants souhaitant renouveler leurs méthodes d'enseignement et d'évaluation des apprentissages.*

Les barèmes de notation, soit les règles de conversion des notes chiffrées en évaluation lettrée, divergent selon les départements de psychologie. Alors qu'une entente interuniversitaire pourrait s'avérer longue, voire inopérable, le comité suggère de faire l'exercice de ramener le barème utilisé à notre département le plus près possible du mode des autres établissements québécois. Cette révision vise principalement à rendre plus équitable l'évaluation de l'aptitude de l'étudiant à réussir des études doctorales en comparaison des candidats provenant des autres universités québécoises.

Recommandation 9 : *Harmoniser la politique de normalisation des notes à celle des autres départements de psychologie.*

La charge de travail étant ce qu'elle est pour les professeurs et le responsable de programme, et puisque les associations étudiantes n'assurent pas d'année en année le même niveau d'implication, le comité juge que l'ajout d'une personne responsable pour la bonne marche de ces activités apparaît comme une garantie de réalisation. Cette personne pourrait être déjà à l'emploi de la Faculté. Nous enrichirions ses tâches régulières de ces nouveaux défis.

Recommandation 10 : *Examiner la possibilité d'enrichir les tâches et les responsabilités d'une personne ressource en lui octroyant le mandat de créer et de réaliser des événements extracurriculaires, pour les étudiants, favorisant la prise de contact avec le milieu professionnel.*

Climat d'études

Une difficulté souvent mentionnée à l'égard du climat de classe et de l'efficacité de l'enseignement concerne la taille des groupes classe (mode = 80). En examinant les possibilités de faire varier l'expérience d'apprentissage (par exemple, en fractionnant les groupes), la direction du département et le comité de programme faciliteraient grandement les échanges entre les étudiants et avec le professeur. Si cela ne s'avère pas toujours praticable ou nécessaire, il pourrait en revenir aux membres du comité de programme de discuter avec les enseignants concernés des mesures les plus appropriées, et ce, tout en tenant compte de la réalité économique de ce programme.

Recommandation 11: *Examiner l'ensemble des avenues possibles lorsque le contenu d'un cours exige une pédagogie participative : fractionnement du groupe, recours à des moniteurs d'enseignement, etc.*

Solution proposée par l'ensemble des enseignants et des étudiants, l'accessibilité d'un local dédié aux étudiants de psychologie comblerait un vide important dans la vie étudiante. Cependant, les membres du comité reconnaissent la pénurie actuelle de locaux et l'existence des locaux dédiés à cet effet pour l'ensemble des étudiants de la Faculté. Quoique ces locaux présentement accessibles offrent une alternative intéressante, dans les faits, peu d'étudiants se prévalent de cette possibilité. Nous proposons donc à court terme de solliciter de façon ponctuelle la réservation de locaux afin de permettre la tenue de rencontres ou d'événements parascolaires. Au terme d'une année académique, l'évaluation de cette formule devrait être faite. Dans l'éventualité où cette formule ne s'avérerait pas ou peu concluante, le comité de programme pourrait, dans le cadre de l'amorce d'un plan facultaire de réaménagement, solliciter l'octroi d'un local permanent à la direction de la Faculté.

Recommandation 12 : *À court terme, demander à la direction de la Faculté de nous accorder l'accès à des locaux servant à des rassemblements aux fins d'activités spécifiques des étudiants*

de psychologie. Lorsque le projet de réaménagement de la faculté s'amorcera, faire la demande à la direction de la Faculté d'octroyer aux étudiants de psychologie un local de rassemblement permanent.

Une offre de parrainage répond aux souhaits de l'ensemble des groupes d'acteurs rencontrés. Économique et efficace, cette mesure offre un soutien concret et pratique aux nouveaux étudiants tout en offrant une possibilité d'apprentissages concrets aux parrains et marraines.

Recommandation 13 : *Avec la collaboration de l'association des étudiants de premier cycle en psychologie, offrir un système de parrainage des étudiants de première année en psychologie.*

5.1.3 Axe de développement 3 : Faciliter l'insertion des diplômés du baccalauréat en psychologie dans la population active (doctorat, maîtrise, marché de l'emploi).

Objectif général : Créer et maintenir des partenariats privilégiés avec les directions de programmes de cycles supérieurs susceptibles de recruter nos diplômés.

Les chiffres et données décrits dans les chapitres précédents incitent à la création d'alternatives de cheminements professionnels attachés à la formation initiale au baccalauréat. La création de nouvelles passerelles en cours reçoit déjà un accueil favorable des étudiants et de nos nouveaux partenaires, chacun y voyant un intérêt indéniable. Nous croyons que l'ouverture de nouvelles collaborations et le renouvellement des passerelles actuelles parviendront à maintenir l'intérêt de l'étudiant à compléter sa formation, répondront aux questions portant sur les alternatives au doctorat et faciliteront le travail de tous en ce sens.

Recommandation 14 : *Créer de nouvelles passerelles avec les programmes disciplinaires et scientifiques connexes à la psychologie et s'assurer de la bonne diffusion de ces informations auprès des personnes et instances concernées.*

Même s'ils ne devenaient pas tous psychologues, les étudiants actuels gagneraient à connaître les aspects éthiques et les valeurs chers à la profession. Cette pratique est présente dans les meilleurs programmes nord-américains (McGovern, 1993) et constitue une recommandation du comité d'étalonnage des meilleures pratiques de formation au premier cycle de l'*American Psychological Association* (Dunn et al. 2007). Si ces principes sont partiellement intégrés dans certains cours, plusieurs changements concrets découleraient de la création d'une activité formelle. Premièrement, nous pouvons souhaiter une modification de la conduite des étudiants envers leurs collègues et leurs enseignants et l'ensemble du personnel. Cet apprentissage permettrait également de connaître les limites de leur compétence actuelle en matière d'intervention et les responsabilités qui en découlent. Qui plus est, cette formation semble une condition par l'ensemble des milieux professionnels à l'insertion de nos étudiants et diplômés dans leur système ou leur équipe.

Recommandation 15 : *Sensibiliser les étudiants aux aspects éthiques et aux valeurs de la profession de psychologue.*

L'ensemble des intervenants, employeurs et directeurs de programme rencontrés ont émis le souhait d'ouvrir un dialogue avec nous sur une base récurrente. Cette volonté semble découler de la nécessité de renforcer à la fois le partenariat (passerelles et stages éventuels), mais aussi d'apporter mutuellement des améliorations en continu de la formation offerte afin de maximiser la préparation et les chances de réussite de nos diplômés.

Recommandation 16 : *Maintenir le dialogue avec les employeurs et les responsables de programmes susceptibles d'accueillir nos étudiants afin de maximiser leur préparation et faciliter leur recrutement.*

AVIS DES EXPERTS EXTERNES ET SUITES

Les experts externes s'entendent sur la qualité du rapport et sur l'à-propos des recommandations. Ils centrent tous les deux leur attention principale sur les recommandations 6, 7 et 8, concernant la restructuration du programme et le renouvellement des méthodes d'enseignement. Ils suggèrent de créer un cheminement de type « Honours », pour mieux préparer les étudiantes et les étudiants au doctorat en psychologie et s'entendent sur l'importance de favoriser la préparation à des études supérieures dans des disciplines connexes et au marché du travail. Suit, en termes de priorités, le support aux étudiantes et aux étudiants, par le biais d'activités d'orientation, d'intégration et d'information, comme stipulé dans les recommandations 3, 2, 4 et 13, dans l'ordre.

Le plan de réalisation des recommandations épouse l'ordre de priorité suggéré par les experts. Il prévoit l'examen rigoureux de l'opportunité et de la faisabilité des actions précises qu'ils suggèrent, dont la création d'un cheminement de type « Honours ».